

Image not found or type unknown



travailler moins et gagner moins : est-ce possible?

Par **tranber17**, le **18/02/2009** à **18:36**

mon employeur ne peut pas tous les jours m'assurer les 7h30 de travail effectif contractuelles. Fort de ça, peut-il me payer moins? A-t-il le droit de ne me rémunérer que 6H00 au lieu de 7h30, par ex., le jour ou il n' a que 6H00 de travail à me fournir?